

Les solidarités alimentaires, une perspective démocratique sous l'angle du genre.

Cathy Bousquet, sociologue , membre associé du LISE- CNAM.

Les points clés :

- **L'arrivée d'une politique de solidarité alimentaire sur un territoire bouscule les politiques « historiques » : nouvelle visibilité des enjeux et des budgets.**
- **L'égalité de relation entre les pouvoirs citoyens, un présupposé pas toujours réalisé dans les interactions.**
- **Une culture de la hiérarchie à dépasser pour avancer dans les transformations à l'échelle d'un territoire.**

La multiplicité des initiatives de solidarités alimentaires, voire leur accélération, est repérée sur le territoire français depuis plusieurs années. Dans ce contexte, il ne s'agit plus exclusivement d'aides alimentaires mais d'une successions d'actions collectives assez diversifiées en vue de se réapproprier une part de l'accès à l'alimentation durable (voir ACCESSIBLE 2016-2019). On se réfère en cela à la création des AMAP (à partir des années 2000), aux Paniers solidaires, aux groupements d'achats et supermarchés coopératifs, aux nouvelles modalités d'approvisionnement local d'épiceries solidaires mais aussi à de petites opérations locales d'approvisionnement de voisinage qui témoignent chacune d'une intervention « privée » en direct sur le sujet. Celui-ci a été ensuite repris au sein des États généraux de l'alimentation (2017) avant de s'imposer avec la crise du COVID comme un nouvel axe de la politique publique dans le cadre du Comité de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire (Cocolupa, 2020).

Ce rappel des formes et du contexte de l'émergence du sujet « solidarités alimentaires » est le point de départ d'une approche par le genre que nous allons préciser. En effet, par ce bref historique, il est possible de souligner « la prise en compte collective » de cette question sociale du fait d'une mobilisation diverse, multiple et continue des habitants à l'échelle du territoire national *avant* la communauté scientifique et la communauté politique. Cette identification du besoin « de solidarités alimentaires » se fait par des réponses en actes collectifs, des initiatives que nous appelons citoyennes pour faire le lien avec la dimension politique de ces actions et introduire le genre comme outil de lecture de cette question commune « se nourrir ».

Question de recherche

En matière de solidarités alimentaires, nous avons observé au sein d'un certain nombres d'initiatives collectives *un objectif de construction intentionnelle de communs* (Ostrom, 2010) et nous proposons de retenir ces actions comme des formes d'expressions démocratiques (Zask, 2011) au nom des valeurs républicaines du « pour tous ». Pour autant, la posture de chercheuse impliquée, au sein d'un Projet alimentaire de territoire (PAT) permet de repérer comment le déploiement de ces initiatives citoyennes se heurte pour partie aux constructions politiques

genrées, héritées ou instituées, au sens d'une conception monopolistique et androcentrée du pouvoir politique (Ion, 2012- Bousquet, 2018- Spitz, 2022).

À partir de la perspective de genre , ces premières observations participantes viennent renouveler de manière critique l'approche des solidarités alimentaires. La notion des *sphères séparées* (Marquès-Pereira, 2003), est particulièrement stimulante pour questionner *l'égalité de relation* (Rosanvallon, 2011) dans les pratiques observées.

La notion des sphères séparées

Cette notion désigne la séparation symbolique et matérielle qui a conduit à la construction de deux sphères sociales au sens de deux espaces de vie et de relations : la sphère privée ou domestique et la sphère publique ou démocratique.

Cette construction constitue une matrice de pensée et d'organisation dans le temps long de l'histoire, et permet de comprendre les structurations qui se sont faites à l'intérieur d'un système préexistant, le genre, lui-même producteur de structures pour partie prédéfinies (Scott, 1998).

La division indiquée qui paraît à beaucoup comme une répartition naturelle de rôles, c'est-à-dire liée à des penchants propre à chaque sexe, émerge tout au long du XVIII^{ème} siècle. Elle est le fruit d'un courant de pensées porté par les milieux bourgeois et urbains et présenté comme l'idéal moderne (dans la lignée des écrits de Rousseau qui ont précédé la révolution de 1789). Cependant ce courant n'est pas l'apanage de tous les milieux sociaux, ni de toutes les femmes.

Depuis les années 1980, les études féministes et de genre ont montré que ce modèle fonctionnel prend forme et oriente l'histoire politique, particulièrement en France où les figures du pater familias et du citoyen fusionnent pour devenir le modèle du sujet politique de référence (Fraisie, 2001- Verjus, 2002- Marquès-Pereira, 2003). Ainsi le monopole masculin du pouvoir politique repose sur les théories séparatrices et hiérarchisantes formulées par Rousseau (1762) en matière d'éducation et de contrat social, en articulant une double logique « citoyenneté et souveraineté », attachées à deux espaces opposés (Bereni et al, 2012) : l'espace public objet de l'action étatique nécessite l'implication et l'engagement du citoyen dans la communauté politique ; l'espace privé référé aux dimensions sociales et économiques d'un individu citoyen libre et autonome sans nuire à autrui.

Cette logique de séparation des espaces, théorisée et construite a plusieurs effets : **elle conduit à ne pas considérer les dimensions domestiques et familiales comme objets politiques** ; elle favorise l'assignation des femmes à des fonctions spécifiques au sein de la sphère privée domestique. Ainsi s'est construite une norme de genre qui conduit à une éviction des femmes de l'espace public au sens de participation au pouvoir politique ainsi qu'à une éviction de questions communes et donc d'ordre politique.

Cette norme s'apprend et se transmet par la socialisation familiale et les pratiques sexuées référées à chaque espace et elle est aussi adoptée sans discussion par l'État Social tout au long de son émergence et encore aujourd'hui : « Les politiques publiques visant à contenir la misère s'appuient sur les rôles sociaux attribués à chacun des deux sexes »(Périvier, 2016).

Sur cette base, l'observation et l'analyse des liens entre parties prenantes ouvre un espace de compréhension des rapports de subordination, d'assignation, d'exclusion au sein des actions de solidarités alimentaires.

Éléments méthodologiques

Bien qu'encore peu mobilisé comme outil d'analyse des actions publiques, le genre est un moyen de renouveler les analyses en matière de répartition des pouvoirs ou de « poids » des sujets

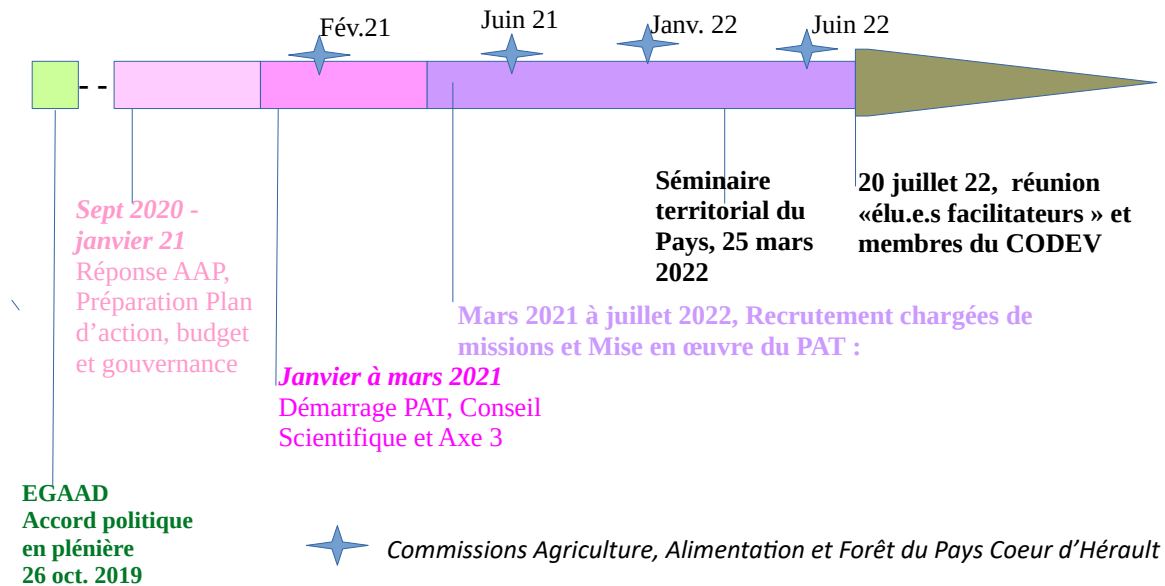
inscrits à l'agenda politique. Compris comme une construction historique des rapports sociaux entre les femmes et les hommes et entre les sujets ou attributions dévolues aux unes et aux autres dans le régime des "sphères séparées" (Marquès-Pereira, 2003), le genre permet à la fois une mise en évidence de la valeur d'une question, d'une pratique (Kergoat, 2003) et un éclairage sur les participations politiques autorisées ou attendues (Fraisie, 2001). Cette construction historicisée a des incidences politiques dont nous héritons et qu'il est possible de *discuter* dès lors qu'elles constituent des freins à de nouvelles conceptions organisationnelles et démocratiques.

Dans le contexte des politiques publiques ou des solidarités, mobiliser les ressources du genre permet de s'affranchir de présupposés ou de droits pensés immuables. Étudier le sujet des solidarités alimentaires sous la focale des sphères séparées, permet de renouer avec les fondements de l'État social (la solidarité comme politique et source d'un droit social, Bourgeois, 1896) et de questionner les différentes manières dont est politisé « le sujet » de l'alimentation.

Pour cette première étude, j'ai retenu de travailler à partir du Projet alimentaire de territoire du Pays cœur d'Hérault dans la mesure où ce terrain m'a permis de cristalliser un certain nombre d'observations sur des pensées et des pratiques politiques qualifiées de « légales », ce qui signifie « immuables » pour certains esprits, parce que réglementaires ou de droit, en oubliant que ces droits et règlements sont des constructions humaines datées et circonstanciées. Dans ce cadre, il est important de se redire l'ambition d'une nation démocratique qui est l'intégration de toutes les populations dans une communauté de citoyens et l'exigence de citoyenneté concrète, c'est-à-dire « *le fait de disposer des moyens nécessaires pour exercer concrètement leurs droits* » (Schnapper, 1994). C'est donc le jeu des actrices et acteurs réunis dans la mise en œuvre du PAT qui est le point de départ de cette recherche. Après avoir saisi la volonté et les recherches de coopérations formulées entre différentes parties prenantes (élu.e.s - agents du SYDEL – membres du CODEV – partenaires), ce terrain m'a paru propice pour une analyse des situations rencontrées sur un territoire.. Cette perspective est partagée avec les membres du Conseil de développement du Pays (CODEV) référent.e.s dans le PAT, et les agents du SYDEL impliqués qui connaissent ma pratique de chercheuse.

Le recueil d'observations proprement dit est constitué de prises de notes à différentes étapes du processus du PAT et dès la plénière des États Généraux de l'Alimentation et l'Agriculture Durable (EGAAD) du Pays Cœur d'Hérault (PCH) où le Président du Pays s'est engagé en faveur d'une politique de l'alimentation (voir Frise chronologique ci-dessous), soit d'octobre 2019 à juillet 2022. Il concerne différents types de séquences échelonnées sur la période et différentes arènes d'actrices et d'acteurs (Commission Agriculture, Alimentation et Forêt du Pays Cœur d'Hérault ; CA du CODEV ; Comité de pilotage des axes du PAT ; réunion thématiques, ...).

Frise chronologique des séquences retenues



Cette première approche de la question posée ne peut être considérée comme exhaustive, elle est singulière et limitée dans le temps pour engager une discussion entre pairs chercheur.e.s. Par ailleurs, cette approche inaugure pour ma part une expérimentation nouvelle. Au delà de la posture impliquée de chercheuse (être concernée et avoir des options), je suis aussi engagée dans le processus d'action de solidarité alimentaire étudié et découvre in situ, ou plus exactement expérimente le poids politique du sujet et de la participation citoyenne. C'est donc avec une double approche (scientifique et citoyenne) que je rends compte de ces observations et que probablement certains éléments sont présentés. Je compte sur vos analyses et vos remarques pour poursuivre ce travail.

Premiers résultats en matière d'inégalités politiques et de perspectives solidaires

Si les actrices et les acteurs du PAT mobilisent *indifféremment* le cadre démocratique comme culture d'appartenance pour intervenir sur la question commune de l'alimentation durable en Pays Coeur d'Hérault, les dialogues et les échanges retenus mettent en scène des inégalités politiques et mobilisent des rapports de force entre actrices et acteurs selon les sphères d'appartenance ou à l'intérieur des mêmes cercles.

Une légitimité politique différenciée selon les cercles d'appartenances

La question des valeurs inégales entre parties prenantes du Projet alimentaire surgit de manière récurrente comme un trait commun dans les échanges et comme un frein au changement dans un idéal de participation-contribution des personnes (Zask, 2011). Ces différences de valeurs font place à une hiérarchie entre sujets politiques qui contredit l'égalité citoyenne nationale ou sur le territoire. :

- Il y a différentes légitimités de pouvoir politique en présence : les « élu.e.s », celles et ceux qui ont choisi de se présenter aux élections et légitiment ainsi leur primeur. Dans les

forums ou les réunions publiques, ceux sont les « officiels » et pour certain.e.s les seul.e.s « légitimes », autorisés à prendre les décisions pour le territoire. Les membres du Conseil de développement(CODEV), instance citoyenne prévue par le cadre réglementaire (Loi Voynet, 1999) se représentent différemment leur légitimité au sein du Pays selon leur propre trajectoire, leur ancienneté. Pour les un.e.s, elle vaut également aux côtés des élu.e.s ; pour d'autres elle est soumise au bon vouloir des élu.e.s ou des agents du SYDELe et dépend du système de relations à la fois personnel et institutionnel. En présence des membres du CODEV, la palette de relations des élu.e.s s'élargit (ignorance- mépris- concurrence- amicale- coopérative). Dans les grands rendez-vous publics (Forum, réunion d'information) , les habitant.e.s qui ont la volonté de participer aux débats se présentent à partir d'une association ou d'un collectif, il n'y a pas de prise de parole publique en tant qu'individu isolé, citoyen ou citoyenne.

- Il y a « *les petits élu.e.s* » - conseiller.e.s ou adjoint.e.s à l'échelle de leur commune et « *les grands élu.e.s* », celles et ceux qui sont Vice Président.e.s à la Communauté de communes ou au Pays Coeur d'Hérault (PCH). Pour les « petits élu.e.s » impliqués dans le PAT à partir d'une thématique qui les mobilise dans leur commune (ou avec d'autres), leur participation est acquise mais se heurte à des agréments ou des autorisations des « grands élu.e.s » du système de représentation établi réglementairement (les délégations). Paradoxalement, les « grands élu.e.s » sont peu présents aux séquences de travail ou aux commissions compte tenu de leur hypersollicitation conjuguée pour certain.e.s à une activité professionnelle.
- Il y a « *les renforts* » que je désigne ainsi car ils ou elles ne sont pas directement un pouvoir politique citoyen mais apportent leur appui ou leur force au système en place. Ceux sont en premier lieu, les agents du SYDEL qui sont en charge des missions du Pays , puis tous les partenaires économiques, culturels et associatifs divers qui gravitent autour de ces actions soient comme appui à leur tour, ou comme bénéficiaires des engagements pris. Les agents du Sydel (directeur et chargées de mission) constitue une équipe que l'on peut qualifier de tampon entre toutes les parties, sans ignorer leurs propres implications et choix dans certaines orientations. Cette fonction particulière de « financeur - décideur- animateur » les constitue tantôt comme allié, tantôt comme opposant ou encore comme médiateur entre les élu.e.s et les membres du CODEV. C'est ainsi que les membres du CODEV sont qualifiés « d'exceptionnellement présents et investis dans le PAT » tantôt positivement, tantôt comme une épine dans le pied ou une charge encombrante .

Cette différenciation de légitimité met à jour les capacités de changement du système alimentaire actuel et ses limites. La diversité des parties prenantes présentée est un point de départ pour saisir les héritages politiques divers et leurs conséquences :de l'adhésion clientéliste à l'abstention complète ou au refus de coopérer (*prendre part*) avec les élu.e.s et les institutions. Ces différentes facettes sont particulièrement présentes dans le contexte des axes ouverts par le PAT3D du Pays qui entend « relocaliser de l'agriculture nourricière sur le territoire où la vigne est en situation dominante » (Coprésidente CODEV).

Dans chaque axe de travail (accès au foncier-eau ; développement de l'agroécologie ; accès durable pour tou.te.s ; approvisionnement), les avis « historiques » s'invitent pour peser sur les

imaginaires. Tantôt, « *Ce territoire est traditionnellement dédié à la vigne, il y a bien un savoir qu'il faut respecter* » (Élu.e à la Com.AF2021) en oubliant que la polyculture a précédé la monoculture, tantôt l'installation de nouveaux exploitants imposent une surface agricole et des structures liées aux modèles économiques dominants (monocultures, filières, investissements). Côté accès à l'alimentation de tout.e.s, le référentiel dominant est devenu le prix des denrées et cautionne des distributions dans un second marché (l'aide alimentaire) ou la lutte contre le gaspillage alimentaire, sans poser la question complète et complexe du système alimentaire en place. Les personnes concernées par ce second marché, savent l'absence de considération politique dont elles sont l'objet, « *nous ne comptons pas et pourtant des solutions, on en a : locales et pas forcément coûteuses* ».

C'est pourquoi la question de la gouvernance partagée du territoire portée par les habitant.e.s lors des EGAAD, relayée par le CODEV, certain.e.s élu.e.s et agents du SYDEL devient une question primordiale.

Une demande de jeu démocratique a-hiérarchique, le dialogue territorial.

Depuis la préparation des EGAAD (année 2019), *le dialogue territorial* sert de leitmotiv aux membres du CODEV pour avancer sur la question de l'agriculture nourricière et de l'agroécologie en PCH. Cette prépondérance lui est reconnue et légitime son rôle et sa présence aux côtés des élu.e.s et des agents du SYDEL sur les questions du PAT. Si la coécriture du projet et de la candidature à l'AAP de la Fondation Carasso a été une réelle traduction de cette considération, elle est aussi ce que les membres du CODEV expriment comme une valeur ajoutée pour le Pays : « *En s'appuyant sur la participation des habitants, il s'agit de redonner du pouvoir au territoire en incluant la présence de réseaux associatifs (principalement orientés dans les missions de l'éducation populaire) et l'expertise citoyenne présente pour engager les futures décisions. Cette orientation implique une préférence pour des choix concertés et d'intérêt collectif.* » (propositions CODEV, novembre 2021).

Pour le CODEV, le dialogue territorial implique la participation active et continuée au Plan d'action du PAT à deux niveaux :

1. être informé des choix possibles, délibérer, décider des orientations par axe. Ceci se met en place pas à pas avec des variantes plus ou moins conflictuelles dans les coopérations selon les thématiques, variantes liées au profil de l'animation et des parties prenantes impliquées.
2. participer aux orientations et choix budgétaires du PAT. Ceci a été possible dans une forme concrète (tableau budgétaire) sur la période de candidature (PAT, AAP) et de préparation mais devient inaccessible à partir de la phase opérationnelle.

Cette dynamique de dialogue territorial transcende la seule question du PAT et mobilise actuellement l'ensemble du fonctionnement du Pays depuis le séminaire de territoire pour actualiser la Charte (25 mars 2022). Ce séminaire a été une arène particulièrement productive car

il a réuni la pluralité des actrices et acteurs concerné.e.s (élu.e.s, acteurs économiques, agents des services, associations, ...) et engagé une véritable publicisation des débats.

Le CODEV invité à prendre la parole *officiellement* comme organe du Pays, avait préparé sa communication en intégrant ses différents engagements citoyens (PAT- Energies renouvelables- SCOT). Cette préparation a donné lieu à une analyse collective du territoire et des engagements du PAYS (passés et à venir). La conclusion de ce travail a conduit à mettre l'accent sur un changement de vocable pour insister sur les priorités attendues en matière d'engagements et tenter de marquer les esprits. Le terme proposé a été celui de « bifurcation » et non plus de « transition ». Il s'est agi de saisir les pratiques attendues au regard de celles en usage et régulièrement reconduites (ex : soutiens économiques à l'agriculture en place, faiblesse des fonds d'investissement durable aux innovations sociales et économiques).

Le terme a fait mouche, d'abord repris pas « le grand invité » chargé de la clôture de la journée, il est maintenant repris dans l'agenda des élu.e.s facilitateurs du PCH (Juillet 2022).

Conclusion d'étape

L'accent est souvent mis sur l'organisation en silo des politiques publiques comme justification des freins et empêchements aux transformations, il convient aussi d'interroger les pratiques culturelles de l'agir politique (individuel et collectif). A travers ces quelques observations sous l'angle de l'héritage genré des sphères séparées, nous avons vu comment l'expérimentation en cours est une dynamique de construction *par les activités collectives*, d'« acteurs collectifs » dont nous pouvons retenir les « possibilités politiques » (Cefaïe, 1996. Zask, 2011), en termes de redistribution des pouvoirs, de repères pour de nouvelles pistes d'évaluation des dispositifs. En effet, malgré les protestations et les aménagements participatifs, les pensées politiques restent dominées par la prépondérance accordée au jeu électoral (héritage androcentrique culturel) malgré la désaffection citoyenne croissante et les autres formes d'implications citoyennes émergentes.

L'expérimentation en cours illustre le possible passage d'une division hiérarchique du pouvoir politique à une organisation concertée co-construite. L'analyse des échanges *politiques* présentés illustre le jeu démocratique présent dans la question des solidarités alimentaires incluant toute la chaîne des actrices et acteurs, convoqué.e.s comme citoyen.ne.s d'un même territoire. Elle met l'accent sur les différents aspects de construction d'un sujet commun pour passer de l'invisible au visible d'une politique, pour ré-unir les différentes parties prenantes d'une nouvelle gouvernance démocratique que certain.e.s nomment « partagée ».